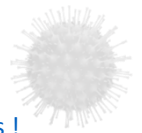




Santé au Travail

#### Informier et former - Affiches à télécharger

- [Affiche : Ici le masque est obligatoire](#)
- [Affiche INRS : Mesures barrières au travail](#)
- [Affiche INRS : Masque chirurgical/Adoptons les bons gestes !](#)
- [Alerte coronavirus : comment se laver les mains ?](#)
- [Affiche : Information coronavirus : Conduite à tenir en cas de signes](#)
- [COVID-19 Affiche - Où jeter les masques, mouchoirs, lingettes et gants](#)
- [Accédez aux outils produits pour les personnes vulnérables \(information accessible à tous\)](#)



**Votre service de santé au travail vous accompagne ! Retrouvez les principaux sites qui pourront vous être utiles pour vous aider à répondre à vos questions, renforcer la prévention dans votre entreprise, informer vos salariés en cette période de pandémie.**

Les Services de santé au travail plus que jamais mobilisés ! Lire le [communiqué de presse](#) de Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État aux retraites et à la santé au travail.

#### AIST87

Retrouvez toutes les publications de votre service de santé au travail.

- Covid19 - Informations aux entreprises adhérentes de l'AIST87 : [Cliquez ici](#).

#### MINISTÈRE DU TRAVAIL

**Page spéciale Coronavirus- COVID19 :** [Le Ministère vous informe et vous accompagne](#)

Face à l'épidémie du Coronavirus-COVID-19, le ministère du Travail répond aux questions que se posent les employeurs, les particuliers et les professionnels des secteurs du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle, sur les **mesures de protection à observer au travail** et sur les dispositifs mis en place :

- [Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de Covid-19 \[29/01/2021\]](#)
- [Protocole renforcé pour les commerces \[26/11/2020\]](#)
- [Questions – Réponses : Mesures de prévention dans l'entreprise contre la COVID-19](#)
- [COVID-19 : Conseils et bonnes pratiques au travail](#)
- [Télétravail en période de COVID-19](#)
- [Télétravail en mode confiné : on vous guide !](#)
- [Sécurité et santé des travailleurs : les obligations générales de l'employeur et sa responsabilité](#)
- [Mesures de prévention dans l'entreprise contre le COVID-19 - Masques](#)
- [Mesures de prévention-santé « hors COVID-19 »](#)
- [Responsabilité de l'employeur - Droit de retrait](#)
- [Le suivi de l'état de santé des salariés](#)
- [Covid-19 et travailleurs handicapés : les points de vigilance](#)
- Les autres thèmes : [Cliquez ici](#).

#### ASSURANCE MALADIE

- [Assurance maladie - Covid-19 : déclaration en ligne des arrêts de travail pour les personnes "cas contact »](#)
- [Covid-19 : le dispositif d'indemnisation des arrêts de travail des personnes vulnérables.](#)
- [Contact Tracing : Les procédures d'arrêt de travail liées à la Covid-19.](#)

- [Personnes vulnérables : la nouvelle liste de critères depuis le 12 novembre \(MAJ 11/01/2021\)](#)

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ

- Tout savoir sur la COVID-19 ? [Cliquez ici.](#)

## SITE DU GOUVERNEMENT

- Informations CORONAVIRUS : [Cliquez ici](#)

## INRS

- COVID-19 et entreprises - Foire aux questions : [Cliquez ici](#)
- Reprise d'activité et prévention en entreprise Préserver la santé et la sécurité des salariés : [Cliquez ici.](#)

## ARS NOUVELLE AQUITAINE

- Coronavirus, actualités, conduites à tenir et communiqués de presse : [Cliquez ici.](#)

## CELLULES D'ÉCOUTE ET DISPOSITIFS EXISTANTS

**GOVERNEMENT** : Dans le cadre du reconfinement et de la généralisation du télétravail pour toutes les activités qui le permettent, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion met en place un numéro vert gratuit afin d'accompagner les salariés des TPE et PME, qui vivent difficilement l'exercice de leur activité en télétravail.

- **0 800 13 00 00, 24h/24 et 7j/7.**

**APESA** : À destination des chefs d'entreprise, la cellule téléphonique de l'APESA est prolongée pour 6 mois supplémentaires.

- **0 805 65 50.50, de 8h à 20h et 7j/7.**

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE | LIMOGES – HAUTE-VIENNE** : Pour faire face aux conséquences économiques de l'épidémie de Coronavirus, le réseau des CCI soutient et aide les entreprises aux côtés des services de l'État en proposant une cellule d'écoute COVID.

- **05 55 45 15 15**
- E-mail : [crise@limoges.cci.fr](mailto:crise@limoges.cci.fr)

**CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT | HAUTE-VIENNE** : Dans le contexte de la crise sanitaire et économique que nous subissons, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne réactive la cellule de crise mise en place en mars dernier, pour répondre à vos interrogations.

- **05.55.45.27.00** pour la CMA,
- **05.55.79.36.46** pour le CFA Moulin Rabaud
- Par mail à l'adresse dédiée [covid19@cm-limoges.fr](mailto:covid19@cm-limoges.fr)

